

UN NOUVEAU PLAN STRATÉGIQUE VEUT «BOOSTER» LE SECTEUR

Transport aérien : optimiser les ressources et accroître l'attractivité de la destination « Corse »

En augmentation constante (+22% depuis 2010) et un nouveau record atteint en 2015 avec 3,5 millions de voyageurs sur la Corse, le transport aérien ne connaît pas la crise et demeure un fort levier de développement touristique et donc... économique. Encore faut-il l'organiser pour en recueillir tous les bénéfices. Le 13 juin à Ajaccio, un premier séminaire sur le sujet a fait le tour du sujet avec pour priorité, l'ouverture toute l'année sur la Méditerranée et l'Europe.



ARIA. Jean-Félix Acquaviva, Président de l'Office des Transports de la Corse et Marie-Antoinette Maupertuis, Présidente de l'Agence du Tourisme de la Corse, accompagnés de Jean-Christophe Angelini, Président de l'ADEC, ont ainsi rencontré les acteurs du secteur, autour du thème « L'économie du transport aérien pour la Corse ». En croissance continue, le paysage aérien a connu des évolutions majeures avec l'arrivée des compagnies Low-Cost ou la concentration des trafics entre les compagnies majeures, leurs filiales et alliées. Ces changements ont eu des répercussions sur la desserte aérienne de la Corse qui s'est considérablement élargie. A titre d'exemple l'arrivée du Low Cost qui représente désormais 26% de la desserte.

L'atout maître, l'île de beauté n'est qu'à 1h30 de vol des principaux marchés émetteurs européens. Une proximité qui crée de facto les conditions du développement. Encore faut-il saisir toutes les opportunités. Ainsi, ce séminaire est le premier d'une série de réunions à venir qui devrait permettre de définir les orientations stratégiques et

perennes au transport aérien. La première étape d'un travail de réflexion et de concertation entre ses divers acteurs : « L'objectif est de lancer un plan d'action à travers une méthode commune aux agences et offices : l'Agence du Tourisme, l'Office des transports et l'ADEC ainsi que les CCI et offices du tourisme, a expliqué Jean-Félix Acquaviva. Ceci afin de définir une stratégie plus claire et efficace en terme de lignes aériennes à l'année. Il s'agit de mettre en regard la continuité territoriale et l'ouverture à des lignes européennes à travers des éventuelles mises en concurrence et achats de flux sur des marchés que nous aurons préalablement identifiés comme porteur et prioritaires. Nous veillons aussi à la continuité territoriale française concernant les tarifs et l'optimisation. Nous avons l'ambition de mettre en place une conférence permanente avec un autre séminaire de restitution en septembre pour avoir un plan d'action quadriennal avec une mutualisation de moyens, de ciblage et enfin faire en sorte que la Corse s'ouvre à la méditerranée et à l'Europe. Il y a eu beaucoup d'at-

tente jusqu'à présent et beaucoup de frustration sur l'ouverture à l'année. Il y a une volonté de mettre cela en place. La transversalité des agences et offices a été appréciée par les différents acteurs. Cette rencontre a été également l'occasion de poser les problématiques comme ce que pourrait être en aval le développement des lignes aériennes, à savoir l'économie informelle avec par exemple le secteur non marchand qui domine sur le marchand de manière un peu trop importante et qu'il faudra réguler. Nous avons parlé aussi de la gestion des sites touristiques et de la mise en offre, il ne s'agit pas simplement de promouvoir les lignes aériennes. Ce sont autant de points qui seront au programme de la conférence permanente. Il s'agit d'être cohérent et de faire des convergences en terme de moyens et de méthodes ».

Gros potentiel dans le tourisme d'affaires

Le tourisme d'affaire représente aussi un marché à fort potentiel. C'est une activité qui vient en complément de la saison estiva-

les dans la mesure où elle se déroule plutôt au printemps et à l'automne et présente l'avantage de générer des recettes significatives par visiteur. De par ses atouts concurrentiels et sa situation géographique, la Corse peut se positionner comme une destination attrayante et d'intérêt majeur dans le flux touristique d'affaires. Afin d'évaluer les procédures à mettre en place pour installer avec les opérateurs spécialisés, une offre « Tourisme d'affaires » adaptée qui réponde aux exigences de ce secteur très normé en terme d'offres a été créé au sein de l'ATC, le Corsica Convention Bureau, département dédié à ce segment à forte valeur ajoutée. Cet outil se charge de développer sur le territoire les rencontres et les événements à but professionnel, tels que les séminaires et les réunions d'entreprises, congrès, incentives, lancement de produits, etc. Invité lors de cette rencontre, Jean-François Guitard, Directeur du développement de la Société des aéroports de la Côte d'Azur. Ce dernier a apporté un regard « extérieur » mais aussi, et surtout son expertise. « La Corse est une région d'une richesse inouïe, on est réellement sur une destination « quatre saisons ». C'est une île qui peut offrir des intérêts touristiques toute l'année en dehors de la plage estivale ». Ce premier séminaire a donc défini les grandes orientations et ouvert le débat sur les perspectives de développement. Il promet également un suivi dans ce travail de réflexion puisque d'autres réunions sont prévues avec l'ensemble des acteurs afin de développer durablement et judicieusement cette offre touristique adossée au transport aérien.

I.B.